



Liquidation de créances entre époux notaire

Par **calimerette**, le **28/09/2009** à **23:49**

Bonjour, le jugement concernant le partage de l'indivision suite à mon divorce et les créances entre époux est déposé chez le notaire depuis début avril 2009 ce notaire a été désigné par la chambre des notaires sur demande du juge du divorce. ce n'est pas mon notaire. depuis malgré de nombreuses relances ce dossier n'avance pas cela va faire 6 mois que j'attends une convocation ou un projet de partage. que dois-je faire pour faire avancer ce dossier car je subis un préjudice moral et financier je ne sais pas comment débloquer cette situation Merci de vos conseils y-a-t-il un délai légal ?

Par **Soizic Martin**, le **09/12/2010** à **19:04**

Bonjour, Séparée depuis 1999, divorcée depuis 2003, PV de difficulté du premier notaire en 2004, retour au tribunal, deuxième notaire de nommé en 2007 et j'attends l'ombre d'un rendez-vous. J'ai du mal à faire face, je suis seule avec ma fille de 12 ans. Je suis vraiment excédée, et je planifie une descente dans le bureau du notaire début 2011. Mes courriers et appels restent sans réponse. Je repousse les soins d'orthodontie pour ma fille, les dents pour moi, je limite vraiment les frais. Si vous avez un truc plus fort que ce que je vais faire : je prends. Merci et bonne soirée

Par **Soizic Martin**, le **09/12/2010 à 19:05**

Bonjour, Séparée depuis 1999, divorcée depuis 2003, PV de difficulté du premier notaire en 2004, retour au tribunal, deuxième notaire de nommé en 2007 et j'attends l'ombre d'un rendez-vous. J'ai du mal à faire face, je suis seule avec ma fille de 12 ans. Je suis vraiment excédée, et je planifie une descente dans le bureau du notaire début 2011. Mes courriers et appels restent sans réponse.

Je repousse les soins d'orthodontie pour ma fille, les dents pour moi, je limite vraiment les frais.

Si vous avez un truc plus fort que ce que je vais faire : je prends.

Merci et bonne soirée